Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 015-211502547-20261123-001059_2026-DE

*République Française*
*Département : CANTAL*
*Arrondissement : Mauriac*
***VEYRIERES - Commune***

Séance du vendredi 20 novembre 2026

Délibération N° DE_059_2026

| NOMBRE DE MEMBRES | | |
|---|---|---|
| En exercice | Présents | Votants |
| | | |
| Date de la convocation : | | |
| Pour | Contre | Abstention |
| | | |
| Résultat du vote : | | |

Le , à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de .

Présents :
Représentés :
Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : APPROBATION DU PV SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2026**

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 11 septembre 2026 à l'approbation des conseillers municipaux.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte-rendu avant son adoption définitive.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide** :

- D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du 11 septembre 2026

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Président de séance

Secrétaire de séance